

Q. Oui?—R. Je crois que chaque banque emprunte selon ses besoins et ces prêts sont soldés de temps à autre. Ordinairement, au commencement de l'année, une banque prend ses mesures en vue de ses futurs besoins. Tout emprunt doit être soldé durant l'année: c'est la limite de ces emprunts à moins qu'il ne soit accordé une extension. Je crois, autant que je sache—mais je n'en suis pas absolument certain—que les comptes sont habituellement soldés assez souvent parce que nulle banque ne tient à payer des intérêts pendant plus longtemps que la chose lui est absolument utile.

Q. Etes-vous au courant de la méthode suivie pour fixer le taux de l'intérêt sous le régime de la loi des finances?—R. C'est là une matière qui est du ressort de la Trésorerie. Cette dernière détermine le taux de l'intérêt, probablement, je suppose, en se basant sur le taux de New-York; quoique le taux change plus souvent à New-York qu'ici. Nous avons un taux beaucoup plus stable ici.

*M. Irvine:*

Q. Constamment élevé?—R. Non, il est modéré.

*M. Ladner:*

Q. Nous avons entendu l'autre jour un témoin, je crois que c'est M. Hyndman, dire que la Trésorerie avait changé le taux de l'intérêt trois fois depuis 1914?—R. Oui, ce taux a été de cinq pour cent pendant une très longue période—et je crois que le premier changement—je me rappelle—était dû au fait que l'argent s'obtenait à meilleur marché à New-York, et quelques banques avaient insinué—et je ne parle ici que d'après des oui-dire—que nous pouvions plus facilement emprunter de New-York que du ministère des finances et que notre gouvernement ici perdrait l'intérêt, ce qui représentait un gain,—à moins que le taux ne fût modifié.

*M. Donnelly:*

Q. Le premier novembre 1927, le taux a été réduit à quatre pour cent et le premier septembre 1927 à trois pour cent et trois quarts. Pourquoi ces deux changements en un mois?—R. Il faut le demander au ministre. C'est entièrement du ressort du ministre.

Q. Ne trouvez-vous pas étrange que ces deux réductions soient faites à un moment d'intense spéculation?—R. Non, je ne crois pas que la spéculation ait la moindre affaire là-dedans.

Q. On demandait, dans le temps, de l'argent pour des fins de spéculation?—R. Je crois que le ministre songeait alors à demander aux banques un emprunt à quatre pour cent et il ne croyait pas devoir en exiger un taux aussi élevé s'il pensait à effectuer un emprunt pour trois ans à quatre pour cent; il devait leur laisser une certaine marge. Je ne le sais pas. Vous devrez vous en informer au ministre. Je ne connais pas sa tournure d'esprit. L'affaire assurément vient de lui.

*M. Ladner:*

Q. Le taux de la banque de réserve fédérale à New-York, et même des banques de réserve fédérale—M. Harding nous appris que les taux de l'intérêt sont assez uniformes aux Etats-Unis; c'est-à-dire pour ce qui concerne les douze banques régionales: elles ont le pouvoir de modifier ces taux, mais en pratique ces taux sont uniformes. Maintenant si nous envisageons le continent nord-américain comme une unité économique, et ces deux nations sont interdépendantes; comme banquier, ne pensez-vous pas qu'il devrait y exister, en ce qui concerne l'ajustement des taux de l'intérêt, un rapport plus intime qu'il n'en existe présentement entre les banques de réserve fédérale et la Trésorerie?—R. Permettez-moi de vous faire remarquer que M. Harding a exposé bien claire-

[M. Henry-T. Ross.]